

Ouvrir la boîte de Pandore ?

ROMÉO BOUCHARD, *L'UPA : un monopole qui a fait son temps*,
Montréal, VLB éditeur, 2018, 256 pages

David Dupont

Volume 12, numéro 3, été 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/88402ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Ligue d'action nationale

ISSN

1911-9372 (imprimé)

1929-5561 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dupont, D. (2018). Compte rendu de [Ouvrir la boîte de Pandore ? / ROMÉO BOUCHARD, *L'UPA : un monopole qui a fait son temps*, Montréal, VLB éditeur, 2018, 256 pages]. *Les Cahiers de lecture de L'Action nationale*, 12(3), 37–38.

OUVRIR LA BOÎTE DE PANDORE ?

David Dupont

ROMÉO BOUCHARD

**L'UPA : UN MONOPOLE QUI
A FAIT SON TEMPS**

Montréal, VLB éditeur, 2018,
256 pages

C'est un véritable cri du cœur que nous lance Roméo Bouchard dans son dernier ouvrage traitant de l'Union des producteurs agricoles. Si la cible de ce brulot est le syndicat qui regroupe l'ensemble des agriculteurs du Québec, on sent en filigrane du texte un amour indéfectible pour le Québec et pour les régions éloignées des grands centres urbains qui croulent sous le poids des enjeux démographiques. Ayant vécu son enfance dans une famille de pionniers dans l'un des derniers foyers d'établissements agricoles du Québec, au nord du Lac-Saint-Jean, et ayant, dans le Kamouraska, repris les rênes d'une ferme dans un élan de « retour à la terre » il y a plusieurs décennies, Bouchard fut un témoin privilégié des transformations en profondeur du secteur agroalimentaire québécois. C'est l'état actuel de ce dernier qu'il pourfend dans cet ouvrage écrit d'une plume vitriolique à l'égard de l'UPA, ne s'embarrassant pas toujours des nuances nécessaires que commande l'enjeu. Le présent compte rendu se fermera en ce sens sur une critique de la thèse défendue par l'auteur qui n'hésite pas à distordre par moment la réalité pour mieux lancer ses diatribes bien senties.

Roméo Bouchard fut pendant plusieurs années la figure de proue d'une agriculture et d'une mise en marché que l'on opposait au modèle dit « industriel » dont l'UPA aurait été le principal véhicule au Québec. Le livre fait en ce sens office de testament politique sur ces luttes menées au nom d'une approche alternative portée par une organisation (l'Union paysanne) dont l'élan s'est cassé depuis le dépôt du rapport de la commission Pronovost (Jean Pronovost signant d'ailleurs la préface de l'ouvrage).

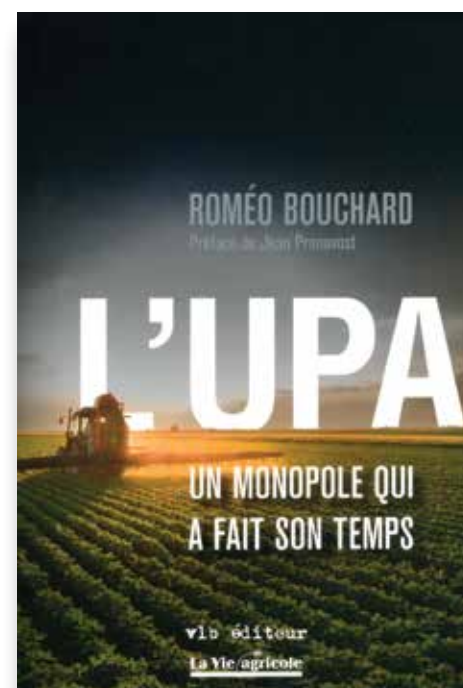
Le constat dressé par Bouchard est sévère : l'UPA aurait été un vecteur d'enfermement des acteurs et des espoirs du monde agroalimentaire québécois dans le carcan « d'un modèle unique de production » (p. 63), celui de l'agrobusiness, avec ses effets les plus délétères sur l'environnement et la malbouffe, ainsi que sur la dévitalisation des campagnes. L'UPA est du même souffle accusée par moment d'avoir tourné le dos au modèle de la ferme familiale que le syndicat participerait à faire disparaître en n'ayant rien fait pour freiner

l'essor des entreprises agricoles intégrées verticalement qui, au lieu de nourrir les Québécois, cherchent à saisir les opportunités offertes par les marchés d'exportation. (voir p. 58 et 88, notamment).

Si la loi sur les producteurs agricoles, qui permet à l'UPA de représenter l'ensemble des agriculteurs québécois, fut la cible de certains dissidents, d'autres ont cherché à ouvrir des brèches dans la loi sur la mise en marché des produits agricoles. Il importe de rappeler que l'un des objectifs de cette loi est d'empêcher que des acheteurs – multinationales, grandes chaînes de supermarchés et de restauration – puissent jouer les agriculteurs québécois les uns contre les autres.

Bouchard retrace la genèse des mouvements d'opposition à l'UPA dont l'épisode d'essaimage et de croissance des porcheries a constitué, à l'époque des grands accords commerciaux, revendications des droits de produire envers et contre tous en zone verte, « le point de rupture » vis-à-vis du syndicat agricole aux dires de Bouchard. Avec l'engouement pour un autre modèle qu'a suscité la création de l'Union paysanne – composée surtout de citoyens et de non-agriculteurs regrette l'auteur –, la popularité du documentaire *Bacon, le film* et la verve du sympathique personnage qu'est Roméo Bouchard lui-même, le mouvement de dissidence vis-à-vis de l'UPA était parvenu au faite de son influence. À peine constituée et ayant adopté des structures internes lui permettant de se prévaloir d'une accréditation syndicale, l'Union paysanne se positionnait comme organisation concurrente à l'UPA. La lutte fut âpre par moment et, à l'évidence, gagnée sur le plan médiatique. Bouchard nous apprend que l'Union paysanne n'est plus que l'ombre d'elle-même, tandis que c'est sur sa droite que l'UPA rencontre l'opposition la mieux organisée actuellement.

L'emprunt d'une voie plus politique faisait suite à l'époque de la fondation de l'Union paysanne aux échecs répétés, et qui se répètent périodiquement de nos jours, des tentatives visant à éroder par la voie judiciaire les piliers légaux sur lesquels s'appuient les particularités du modèle



québécois en agriculture. Si la loi sur les producteurs agricoles, qui permet à l'UPA de représenter l'ensemble des agriculteurs québécois, fut la cible de certains dissidents, d'autres ont cherché à ouvrir des brèches dans la loi sur la mise en marché des produits agricoles. Il importe de rappeler que l'un des objectifs de cette loi est d'empêcher que des acheteurs – multinationales, grandes chaînes de supermarchés et de restauration – puissent jouer les agriculteurs québécois les uns contre les autres. On peut toutefois comprendre la frustration de ces agriculteurs, des propriétaires d'entreprises, qui avaient développé à l'extérieur de ce système leur propre marché, en tiraient un agréable profit, et qui se voyaient subitement contraints de vendre leur produit par l'intermédiaire d'un dispositif collectif qui recueillait au passage des frais comme autant de symboles d'asservissement.

Dura lex sed lex, à chaque onéreuse (parfois ruineuse) tentative, les tribunaux ont conclu au caractère raisonnable de ces lois. Même Me Julius Grey, ce défenseur québécois de toutes les libertés (pour caricaturer), déconseilla aux pourfendeurs de l'UPA d'adopter un argumentaire juridique basé sur les chartes et sur des droits individuels. Légalement, juridiquement, tant le mode d'accréditation dont se prévaut l'UPA, que la mise en marché collective par laquelle les producteurs peuvent négocier comme un seul homme avec des entreprises sans frontière, furent fréquemment jugées légitimes par des magistrats.

Roméo Bouchard relate avec une écriture inspirée et vivante plusieurs de ces batailles au dénouement parfois tristement tragique : on a retrouvé pendu dans sa grange Maurice Lapalme, l'un des agriculteurs s'étant lancé dans une déchirante saga judiciaire devenue sans issue.

Ayant été au front dans plusieurs de ces combats, l'auteur a eu accès à des infor-

voir UPA

à la page 38

UPA

suite de la page 37



mations de première main qu'il nous livre généreusement dans cet ouvrage. C'est le point fort du livre que de nous faire revivre de l'intérieur ces épisodes, et ce, peu importe où l'on se situe sur le spectre des opinions politiques en regard de l'UPA. Ainsi apprend-on que le ministre Vallières avait amené Roméo Bouchard à discuter avec Jean Pronovost avant de donner son aval à la nomination de ce dernier à la tête de la commission sur l'avenir de l'agriculture. Les dés avaient-ils été pipés sur certains enjeux polémiques? Une question qui arrive spontanément à l'esprit pour quiconque a lu l'ouvrage *The muses, the Masses and the Massey Commission* faisant état du cadrage de la commission Massey effectué en amont de celle-ci, laquelle avait plaidé pour un investissement massif du fédéral dans le réseau des universités, par-dessus le champ de compétence des provinces.

*

La description des rouages des institutions québécoises est faite de manière efficace de sorte que le non-expert s'y retrouvera facilement. On sort toutefois de la lecture de plusieurs passages de l'ouvrage avec l'impression que l'UPA est responsable de tous les déboires de l'industrie agroalimentaire, voire (de l') au-delà. «Avec l'UPA on est dans la religion». Il s'agit d'une «sorte de pouvoir parallèle ou occulte» (p. 83). Prétendre en outre que l'UPA ne défend pas l'intérêt des agriculteurs, comme dans l'extrait suivant, c'est à l'évidence trop forcer la note: «ce syndicat, par définition, devrait être du côté des agriculteurs et de la population plutôt que du côté des multinationales, mais il a choisi le jeu de Monsanto et consorts, embrassant sans hésiter le libre-échange à partir du début des années 1990» (p. 69). Est-il nécessaire ici de rappeler que peu de groupes au Québec furent aussi tièdes sur les grands accords commerciaux que l'UPA tandis que la rentabilité d'une part impor-

tante des entreprises agricoles du Québec est après tout tributaire de l'imperméabilité des frontières? Comme Roméo Bouchard est plus nuancé en beaucoup d'autres sections du livre, on se doute bien que c'est dans un but polémique que les quelques raccourcis servant à jeter l'anathème sur l'UPA parsèment ça et là l'ouvrage.

Sur le fond, on peut se demander si le morcellement du syndicalisme agricole tel qu'il est prôné par Bouchard servirait réellement les intérêts du monde agricole et du Québec en général. Le modèle agricole québécois s'est édifié en visant à préserver la famille agricole dans une industrie agroalimentaire nord-américaine de plus en plus concentrée en aval des fermes.

Face à Broden, à Canada Packers, puis maintenant à la globalisation des activités des firmes de transformation et de distribution alimentaire, il ne fallait pas laisser à elles-mêmes les fermes québécoises; la mise en marché collective fut le premier pilier de cet édifice et l'UPA servit à le solidifier (ce que Bouchard ne manque pas de noter). Ces institutions ne me semblent pas s'être détournées de cette finalité qui m'apparaît légitime (il m'est arrivé en ce sens de participer à des projets de recherche avec l'UPA comme partenaire) et force est de constater qu'elles remplissent assez bien leur rôle de préservation. Avec les effets bénéfiques que cela peut avoir sur l'occupation du territoire: au Québec, plus de 80 % des superficies agricoles sont exploitées par des agriculteurs qui en sont propriétaires, contre 66 % en Ontario et 58 % pour l'ensemble canadien. Et si on observe néanmoins une graduelle érosion de cette présence du propriétaire-exploitant dans le paysage du foncier agricole québécois, la chute fut sensiblement moins prononcée ici que dans le reste du Canada depuis l'adoption de la loi sur les producteurs agricoles en 1972. Quand près du trois quarts de la valeur des produits agricoles vendus par les fermes transitent par l'intermédiaire de la mise en marché collective, faut-il vraiment ouvrir cette boîte de Pandore? ♦

VIGNOBLE RIVIÈRE DU CHÊNE



807, chemin de la Rivière Nord
Saint-Eustache

Tél. : 450 491-3997 - Téléc. : 450 491-6339
www.vignobleriviereduchene.ca

Commanditaire des soupers-conférences
de L'Action nationale